



Préfecture
de la région
Pays de la Loire

Direction
de l'Aviation
Civile Ouest

Direction
régionale
de l'Équipement
Pays de la Loire

PROJET D'AÉROPORT DE NOTRE-DAME-DES-LANDES

REPONSES DU MAITRE D'OUVRAGE AUX QUESTIONS POSEES PAR LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC

Question 6.3.1

Sort de NANTES-Atlantique :

La réalisation de Notre-Dame-des-Landes entraînera-t-elle la fermeture de l'aéroport de NANTES-Atlantique, ou au contraire est-il prévu de maintenir les installations actuelles, et le cas échéant, à quelles fins (transports pour les besoins d'EADS, fret, aviation d'affaires ou de loisirs ...) ?

REPONSE

La réalisation de Notre-Dame-des-Landes entraînera la fermeture au trafic commercial de la plateforme de NANTES-Atlantique.

En effet, l'Etat a exclu le maintien de deux aéroports commerciaux sur l'agglomération nantaise. Cela n'exclut pas que les installations actuelles, et bien entendu la piste, puissent continuer à être utilisées pour des besoins non commerciaux.

Ces installations devraient être définies dans la suite de la démarche avec les collectivités locales, les utilisateurs actuels de l'aéroport ainsi qu'avec EADS Airbus en fonction des besoins qu'il pourra exprimer à horizon de la réalisation d'un nouvel aéroport.